

**Projets de réserves de biodiversité du lac Opasatica, du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoine et  
du réservoir Decelles en Abitibi-Témiscamingue**

**INVITATION À PARTICIPER À LA PREMIÈRE PARTIE  
DE L'AUDIENCE PUBLIQUE**

Québec, le 2 avril 2007 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. John Haemmerli, invite la population, les groupes, les municipalités et les organismes à participer à la première partie de l'audience publique sur les *Projets de réserves de biodiversité du lac Opasatica, du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles dans la province naturelle des basses-terres de l'Abitibi et de la baie James*. Ces territoires ont été mis en réserve et se sont vu conférer un statut provisoire de protection à titre de réserves de biodiversité projetées.

Les séances de la première partie de cette audience publique débuteront le **lundi 16 avril 2007 à compter de 19 h 30**. Lors de cette première partie de l'audience publique, la commission siègera aux endroits suivants :

À compter du <b>lundi 16 avril 2007</b> 19 h 30	<b>Val-d'Or</b> Salle de l'âge d'or de Sainte-Lucie 165, rue Parent
À compter du <b>mercredi 18 avril 2007</b> 19 h 30	<b>Rouyn-Noranda</b> Club de l'âge d'or du cuivre de Rouyn-Noranda 215, avenue Dallaire
À compter du <b>vendredi 20 avril 2007</b> 19 h 30	<b>Angliers</b> Salle de l'Église 14, rue de la Baie-Miller

Les séances se poursuivront les jours suivants, en après-midi et en soirée, selon les besoins du public et de la commission.

**À noter**

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru le vendredi 30 mars dernier dans *Le Reflet* et le 1<sup>er</sup> avril dernier dans *Le Citoyen de Rouyn-Noranda*, *le Citoyen d'Abitibi-Ouest*, *le Citoyen de la Vallée de l'Or* et *Le Citoyen d'Harricana* et annonçant les coordonnées de l'audience publique. Les séances publiques annoncées débuteront à **19 h 30** plutôt qu'à 19 h.

**Webdiffusion de l'audience publique et questionnement en ligne**

Les séances publiques prévues lors de la première partie de l'audience publique seront diffusées en mode audio et en direct sur le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Cette diffusion audio sur Internet permettra à ceux qui le désirent de suivre le déroulement des séances publiques.

De plus, dans le but d'enrichir l'audience publique portant sur les projets et de permettre aux personnes qui ne pourront se présenter lors des séances publiques de participer à l'examen des projets, la commission invite ceux qui le désirent à soumettre leurs questions par courriel en suivant les **règles de fonctionnement** prévues dans le site Internet du BAPE, et ce, **du 16 au 21 avril 2007 inclusivement**.

Afin d'éviter les réponses répétitives ou si le nombre de questions écrites à traiter est important, la commission pourra regrouper, fusionner ou synthétiser les questions avant de les poser aux personnes-

ressources ou au promoteur pendant les séances ou de les adresser par écrit après la première partie de l'audience publique.

La commission ne peut préciser à quel moment les questions du public reçues par courriel seront posées. Vous êtes donc invités à écouter les séances en direct pour prendre connaissance des réponses à ces questions ainsi qu'à celles de la commission transmises lors des séances publiques.

## UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

### 1. S'informer

Le BAPE tiendra une audience en deux parties dont toutes les séances seront publiques. La première partie de l'audience permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, qui soumet ce projet, en fera d'abord la présentation. Il sera ensuite appelé, tout comme les personnes-ressources invitées par la commission, à répondre aux questions de la commission et des participants.

### 2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience, prévue au mois de mai 2007, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, organisme, groupe ou municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale. Considérés comme des experts de leur milieu, leur participation à l'audience publique est essentielle.

## LA DOCUMENTATION DISPONIBLE

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda, 201, avenue Dallaire ;
- bibliothèque municipale de Val-d'Or, 600, 7<sup>e</sup> Rue ;
- bureau municipal d'Angliers, 14, rue de la Baie-Miller ;
- bureau municipal de Rémigny, 1304, chemin de l'Église ;
- Conseil de la nation Anishnabe du Lac-Simon, 1026, boulevard Cicip, Lac-Simon ;
- Conseil des Anicinapek de Kitcisakik, C.P. 5206, Val-d'Or ;
- Long Point First Nation, 112, Kakinwawigak mikana, Winneway ;
- Timiskaming First Nation, 18, avenue Algonquin, Notre-Dame-du-Nord ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- BAPE, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec.

La documentation pourra également être consultée en tout temps dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) sous la rubrique « *Mandats en cours* ».

## Pour recevoir l'information

Afin d'être informé des activités du BAPE dans le dossier spécifique des quatre projets de réserves de biodiversité dans la province naturelle des basses-terres de l'Abitibi et de la baie James, il est possible de s'inscrire par courriel à l'adresse [4reserves-abitibi-temiscamingue@bape.gouv.qc.ca](mailto:4reserves-abitibi-temiscamingue@bape.gouv.qc.ca). Toutefois, si vous désirez recevoir l'information relative à chacun des projets d'aires protégées pour lesquels le BAPE mènera une consultation du public, vous pouvez vous inscrire à l'adresse [aires-protegees@bape.gouv.qc.ca](mailto:aires-protegees@bape.gouv.qc.ca). Dans les deux cas, vous pouvez aussi vous inscrire en téléphonant au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission ou avec M<sup>me</sup> Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication, en téléphonant aux numéros ci-dessus mentionnés. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse [4reserves-abitibi-temiscamingue@bape.gouv.qc.ca](mailto:4reserves-abitibi-temiscamingue@bape.gouv.qc.ca).

– 30 –

SOURCE : Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication  
418 643-7447 poste 425  
Sans frais : 1 800 463-4732

**\*Fiche technique jointe**

## Consultation du public sur les Projets de réserves de biodiversité du lac Opasatica, du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles en Abitibi-Témiscamingue

### La description des projets

Les projets présentés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) visent la création de quatre réserves de biodiversité dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit celles du lac Opasatica, du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles. Les principaux objectifs de conservation visés par le ministère sont la protection de milieux représentatifs de la province naturelle des basses-terres de l'Abitibi et de la baie James, la sauvegarde de la biodiversité des écosystèmes ainsi que l'acquisition de connaissances supplémentaires sur le patrimoine naturel et culturel.

La réserve de biodiversité projetée du lac Opasatica longe en partie la frontière avec l'Ontario. Elle est située à environ 25 kilomètres au sud-ouest du centre-ville de Rouyn-Noranda. Son territoire couvre une superficie de 245 km<sup>2</sup> et comprend, entre autres, deux forêts anciennes ayant le statut d'écosystème forestier exceptionnel. Il s'agit, dans les deux cas, de sapinière à bouleau blanc et à thuya. Le secteur visé par le ministère permettrait également de protéger huit sites qui revêtent un intérêt au plan culturel ou archéologique. La plupart de ces sites se trouvent sur les rives du lac Opasatica qui a joué un rôle important dans l'histoire autochtone.

La réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze est située à environ 35 km au nord-est de Ville-Marie et couvre une superficie d'environ 159 km<sup>2</sup>. Ce territoire abrite quelques groupements mûrs de feuillus tolérants, particulièrement des érablières à bouleau jaune qui sont peu communes dans cette province naturelle. De plus, le territoire présente un très fort potentiel archéologique lié à l'occupation autochtone.

La réserve de biodiversité projetée de la forêt Piché-Lemoine est située à moins de dix kilomètres au sud-ouest du centre-ville de Val-d'Or et couvre une superficie de près de 95 km<sup>2</sup>. La protection de ce territoire permettrait de conserver de vieux peuplements de bouleau jaune se trouvant à la limite nordique de leur aire de répartition. Cette forêt périurbaine jouit d'un très grand intérêt social en raison de sa vocation récréative.

La réserve de biodiversité projetée du réservoir Decelles se trouve à environ 25 kilomètres au sud-ouest de Val-d'Or et couvre une superficie d'environ 81 km<sup>2</sup>. Ce territoire englobe les domaines bioclimatiques de la sapinière à bouleau jaune et de la sapinière à bouleau blanc. La conservation de ce territoire consoliderait la protection des dunes de la moraine d'Harricana.

En vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, les principales activités interdites sur ces territoires sont les exploitations forestière, minière et hydraulique. Les usages et les droits en vigueur tels que la chasse, la pêche, la villégiature et les activités traditionnelles autochtones sont maintenus.

Le MDDEP souhaite que les intervenants du milieu participent aux activités de conservation et de mise en valeur de ces territoires. Les intervenants locaux pourraient, en outre, contribuer à la démarche de planification de ces activités, lesquelles devront être compatibles avec les objectifs de protection de la biodiversité identifiés dans les plans de conservation et être conformes à la réglementation en vigueur.

– 30 –

SOURCE : Rosemary Al-Hayek  
Conseillère en communication  
(418) 643-7447 poste 425  
Sans frais : 1 800 463-4732

**Lac Opasatica, Lac des Quinze, Forêt Piché-Lemoine and  
Réservoir Decelles Biodiversity Reserve Projects**

**INVITATION TO PARTICIPATE IN THE FIRST PART OF THE PUBLIC HEARING**

**Québec, April 2, 2007** – The commission of inquiry of the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), chaired by Mr. John Haemmerli, invites the public, groups, municipalities and organizations to participate in the first part of the public hearing on the *Lac Opasatica, Lac des Quinze, Forêt Piché-Lemoine and Réservoir Decelles Biodiversity Reserve projects in the natural province of the Abitibi and James Bay Lowlands*. These territories have been set aside and have been assigned a temporary protection status as proposed biodiversity reserves.

The sessions of the first part of this public hearing will begin on **Monday, April 16, 2007 at 7:30 p.m.** During this first part of the public hearing, the commission will hold sessions at the following locations:

<b>Beginning on Monday, April 16, 2007</b> 7:30 p.m.	<b>Val-d'Or</b> Salle de l'âge d'or de Sainte-Lucie 165, rue Parent
<b>Beginning on Wednesday, April 18, 2007</b> 7:30 p.m.	<b>Rouyn-Noranda</b> Club de l'âge d'or du cuivre de Rouyn-Noranda 215, avenue Dallaire
<b>Beginning on Friday, April 20, 2007</b> 7:30 p.m.	<b>Angliers</b> Salle de l'Église 14, rue de la Baie-Miller

The sessions will continue the following days, in the afternoon and evening, depending on the needs of the public and the commission.

**Erratum**

Please note that the public notice published on March 30 in *Le Reflet* and on April 1<sup>st</sup> in *Le Citoyen de Rouyn-Noranda*, *Le Citoyen d'Abitibi-Ouest*, *Le Citoyen de la Vallée de l'Or* et *Le Citoyen d'Harricana* announced that the sessions of the public hearing would start at 7 : 00 p.m. The correct time should have been **7 : 30 p.m.**

**Web broadcast of the public hearing and asking of questions on line**

The public sessions planned during the first part of the public hearing will be broadcast live in audio mode on the BAPE's web site at the following address: **www.bape.gouv.qc.ca**. This audio broadcast on the Internet will allow those who so wish to follow the unfolding of the public sessions.

Moreover, in order to enrich the public hearing dealing with the projects and to allow those persons who are unable to be present at the public sessions to participate in the examination of the projects, the commission invites those individuals who so wish to submit their questions by e-mail, **from April 16 to 21, 2007 inclusively**, by following the **rules of operation** stipulated on the BAPE's web site.

To avoid repetitive answers or if the number of written questions submitted is large, the commission may group, merge or summarize the questions before asking them to the resource persons or to the proponent during the sessions or address the questions to them, in writing, after the first part of the public hearing.

The commission cannot say at what precise moment the public's questions received by e-mail will be asked. You are invited to listen to the sessions live to find out the answers to these questions as well as to those of the commission transmitted during the public sessions.

## **A HEARING IN TWO PARTS**

### **1. Obtaining information**

The BAPE will hold a hearing in two parts, all of whose sessions will be open to the public. The first part of the hearing will allow the public and the commission to obtain information about the project and examine all its aspects. The Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, which is submitting this project, will begin by making the presentation. Afterwards, it will be called upon, as will the resource persons invited by the commission, to answer the commission's and participants' questions.

### **2. Voicing opinions**

During the second part of the hearing, planned in May 2007, the commission will obtain the public's opinion and suggestions. It will then hear any person, organization, group or municipality wishing to voice an opinion on the project, be it in the form of a brief or an oral presentation. Considered experts in matters pertaining to their community, their participation in the public hearing is essential.

## **AVAILABLE DOCUMENTATION**

All of the documents pertaining to this project are available for consultation at the following places:

- Municipal library of Rouyn-Noranda, 201, avenue Dallaire;
- Municipal library of Val-d'Or, 600, 7<sup>e</sup> Rue;
- Municipal office of Angliers, 14, rue de la Baie-Miller;
- Municipal office of Rémigny, 1304, chemin de l'Église;
- Council of the Anishnabe Nation of Lac-Simon, 1026, boulevard Cicip, Lac-Simon;
- Anicinapek of Kitcisakik Band Council, C.P. 5206, Val-d'Or;
- Long Point First Nation, 112, Kakinwawigak mikana, Winneway;
- Timiskaming First Nation, 18, avenue Algonquin, Notre-Dame-du-Nord;
- Central Library of Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis;
- BAPE, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec.

The documentation may also be consulted at any time on the BAPE web site at the following address: [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) under the heading "Mandats en cours".

### **To receive information**

To be informed of the BAPE's activities in the specific case of the four biodiversity reserve projects in the natural province of the Abitibi and James Bay Lowlands, you can register by e-mail at the following address: [4reserves-abitibi-temiscamingue@bape.gouv.qc.ca](mailto:4reserves-abitibi-temiscamingue@bape.gouv.qc.ca). However, if you wish to receive information on each of the protected area projects for which the BAPE will hold a public consultation, you can register at the following address: [aires-protegees@bape.gouv.qc.ca](mailto:aires-protegees@bape.gouv.qc.ca). In both cases, you can also register by calling 418 643-7447 or, toll-free, 1 800 463-4732.

For more information, you can get in touch with Anne-Lyne Boutin, commission secretariat coordinator, or with Rosemary Al-Hayek, communications advisor, by calling the aforementioned telephone number. You can also reach the commission by e-mail at: [4reserves-abitibi-temiscamingue@bape.gouv.qc.ca](mailto:4reserves-abitibi-temiscamingue@bape.gouv.qc.ca).

– 30 –

SOURCE: Rosemary Al-Hayek, communications advisor  
418 643-7447, extension 425  
Toll-free: 1 800 463-4732

**\*Technical sheet enclosed**

## TECHNICAL SHEET

### **Public consultation on the Lac Opasatica, Lac des Quinze, Forêt Piché-Lemoine and Réservoir Decelles Biodiversity Reserve projects in the Abitibi-Témiscamingue region**

#### *Description of the projects*

The aim of the projects presented by the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) is to create four biodiversity reserves in the Abitibi-Témiscamingue region, namely those of Lac Opasatica, Lac des Quinze, Forêt Piché-Lemoine and Réservoir Decelles. The main conservation objectives sought by the Department are the protection of representative environments of the natural province of the Abitibi and James Bay Lowlands, the safeguarding of the biodiversity of ecosystems, as well as the acquisition of additional knowledge on the natural and cultural heritage.

The proposed Lac Opasatica Biodiversity Reserve runs partly alongside the border with Ontario. It is located approximately 25 kilometres south-west of Downtown Rouyn-Noranda. Its territory covers an area of 245 km<sup>2</sup> and includes, among other things, two old-growth forests having the status of exceptional forest ecosystem. In both cases, the forest is a balsam fir-white birch-Eastern white cedar forest. The sector targeted by the Department would also make it possible to protect eight sites of interest from a cultural or archaeological standpoint. Most of these sites are located on the shores of Lac Opasatica which has played an important role in aboriginal history.

The proposed Lac des Quinze Biodiversity Reserve is located about 35 km north-east of Ville-Marie and covers an approximate area of 159 km<sup>2</sup>. This territory is home to a few mature stands of tolerant hardwoods, in particular sugar maple-yellow birch stands. Such stands are rare in this natural province. In addition, the territory has a very great archaeological potential related to the aboriginal occupation.

The proposed Forêt Piché-Lemoine Biodiversity Reserve is located less than ten kilometres south-west of Downtown Val-d'Or and covers an area of close to 95 km<sup>2</sup>. The protection of this territory would make it possible to preserve old-growth stands of yellow birch at the northern limit of their distribution area. This peri-urban forest is of great social interest owing to its recreational vocation.

The proposed Réservoir Decelles Biodiversity Reserve is located approximately 25 kilometres south-west of Val-d'Or and covers an approximate area of 81 km<sup>2</sup>. This territory comprises the domains of the balsam fir-yellow birch forest and balsam fir-white birch forest. The conservation of this territory would consolidate the protection of the dunes of the Harricana moraine.

Under the *Natural Heritage Conservation Act*, the main activities prohibited on these territories are forest management, mining and the development of hydraulic resources. Existing uses and rights such as hunting, fishing, vacationing and aboriginal traditional activities are maintained.

The MDDEP would like stakeholders from the community to participate in the conservation and development activities associated with these territories. Moreover, local stakeholders could contribute to the planning of these activities, which will have to be compatible with the biodiversity objectives identified in the conservation plans and comply with the regulations in effect.

– 30 –

SOURCE: Rosemary Al-Hayek  
Communications Advisor  
(418) 643-7447, extension 425  
Toll-free: 1 800 463-4732